

SFR



JUSQU'À 30€ REMBOURSÉS

Pour l'achat
d'un Pack Netgear
«CPL500 + Relais Wifi»
(réf : XWNB5602-100FRS)

Offre valable
du 14/11/14
au 19/01/15
inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

► Offre réservée aux clients Box de SFR.

► Vous avez acheté, entre le 14/11/14 et le 19/01/15, un Pack Netgear « CPL500 + Relais Wifi » (réf : XWNB5602-100FRS), uniquement sur la boutique en ligne sfr.fr.

Jusqu'à 30€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» supérieur à 30€ TTC). Si le prix d'achat du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» est inférieur ou égal à 30€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC.

De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

1 Vos coordonnées

N° de ligne Box de SFR

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre Pack Netgear ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° de code-barres de votre Pack Netgear ⁽¹⁾

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

2 Les pièces à joindre à votre envoi

- la photocopie du bordereau de livraison mentionnant l'achat du Pack Netgear «CPL500+relais Wifi» (la date d'achat et la référence du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» doivent être impérativement entourées),
- la photocopie d'une facture de votre Box de SFR datant de moins de 3 mois,
- découpez le code-barres qui figure sur l'emballage du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» (les photocopies ne seront pas acceptées),

► un RIB/IBAN

À SCOTCHER
EN HAUT
de ce coupon
(sans cacher la
partie renseignée
ci-dessus)
NE PAS AGRAFER

3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB/IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 17771 - CEDEX 2597
99259 PARIS CONCOURS

Et après ?

► Un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici

Vous recevrez votre remboursement à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.

i Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone au **0 821 36 46 56** (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre réservée aux clients Box de SFR. Du 14/11/2014 au 19/01/2015 inclus, achetez un Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» sur le site sfr.fr. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement. Un seul remboursement par numéro d'appel dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/IBAN seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 19/04/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 30€ TTC (soit 25€ HT et 5€ de TVA à 20%) du Pack Netgear «CPL500 + Relais Wifi» accordé par la société SFR, 12 rue Jean-Philippe RAMEAU - ZAC Landy Pleyel - 93200 SAINT-DÉNIS. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9 ».